

COUR D'APPEL DE PARIS  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL  
PARQUET DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
BUREAU D'ORDRE CENTRALISE

☎ 01 49.81.16.00  
cep.bo.pr.tgi-creteil@justice.fr

Créteil, le 2 OCT. 2021

à

Madame, Monsieur

En réponse à votre courrier, j'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'après recherches votre affaire :

**A ÉTÉ IDENTIFIÉE SOUS LE N° :** 180/660/087

- est en cours d'examen par le substitut
- est en cours d'enquête
- a été transmise pour compétence le : au Parquet de :
- a fait l'objet d'un classement sans suite le : 08/01/2018  
pour le motif suivant : ABSENCE D'INFRACTION
- a fait l'objet d'une information judiciaire ( juge d'instruction – juge des enfants )
- a fait l'objet d'une citation directe (vous serez informé de la date d'audience)
- a été jugée le : devant la chambre
- autre :

**N'A PU ÊTRE IDENTIFIÉE :**

- à ce jour, la procédure n'est pas enregistrée au Parquet (plainte non encore transmise par le service d'enquête et non encore enregistrée par le greffe) veuillez renouveler votre courrier
- Compagnie d'assurances : faire ou renouveler votre demande à TRANS PV (accident de la circulation)
- PV en vaines recherches
- les renseignements fournis sont insuffisants pour identifier la procédure, veuillez nous préciser :
- les noms et prénoms des parties
- la date de la plainte
- la nature, le lieu et la date des faits
- le numéro de parquet
- le service de police ou de gendarmerie saisi
- éventuellement le récépissé du dépôt de plainte
- demande de main courante: veuillez vous adresser au service de police/gendarmerie devant lequel elle a été déposée ( seule la personne déclarante a le droit d'en faire la demande)
- autres :

P/ LE GREFFIER

Bureau d'ordre

(Veuillez joindre cet imprimé ainsi que les pièces jointes à toute nouvelle demande)

